



DATE DE PUBLICATION : 8 janvier 2019

Le directeur général de la Stabilité financière et des Opérations

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Sylvie GOULARD, seconde sous-gouverneure, le 2 janvier 2019 ;

Délégation permanente est donnée à M^{me} Clémentine VILCOCCQ, chef du Cabinet de la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Mathias LE MORVAN, adjoint au chef du Cabinet, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Cabinet de la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations.

Fait à Paris, le 8 janvier 2019

Nathalie AUFAUVRE